

BIBLIOTHÈQUE DE GUERRE

Miss Edith CAVELL

Eugène JACQUET

Deux belles Gravures hors texte

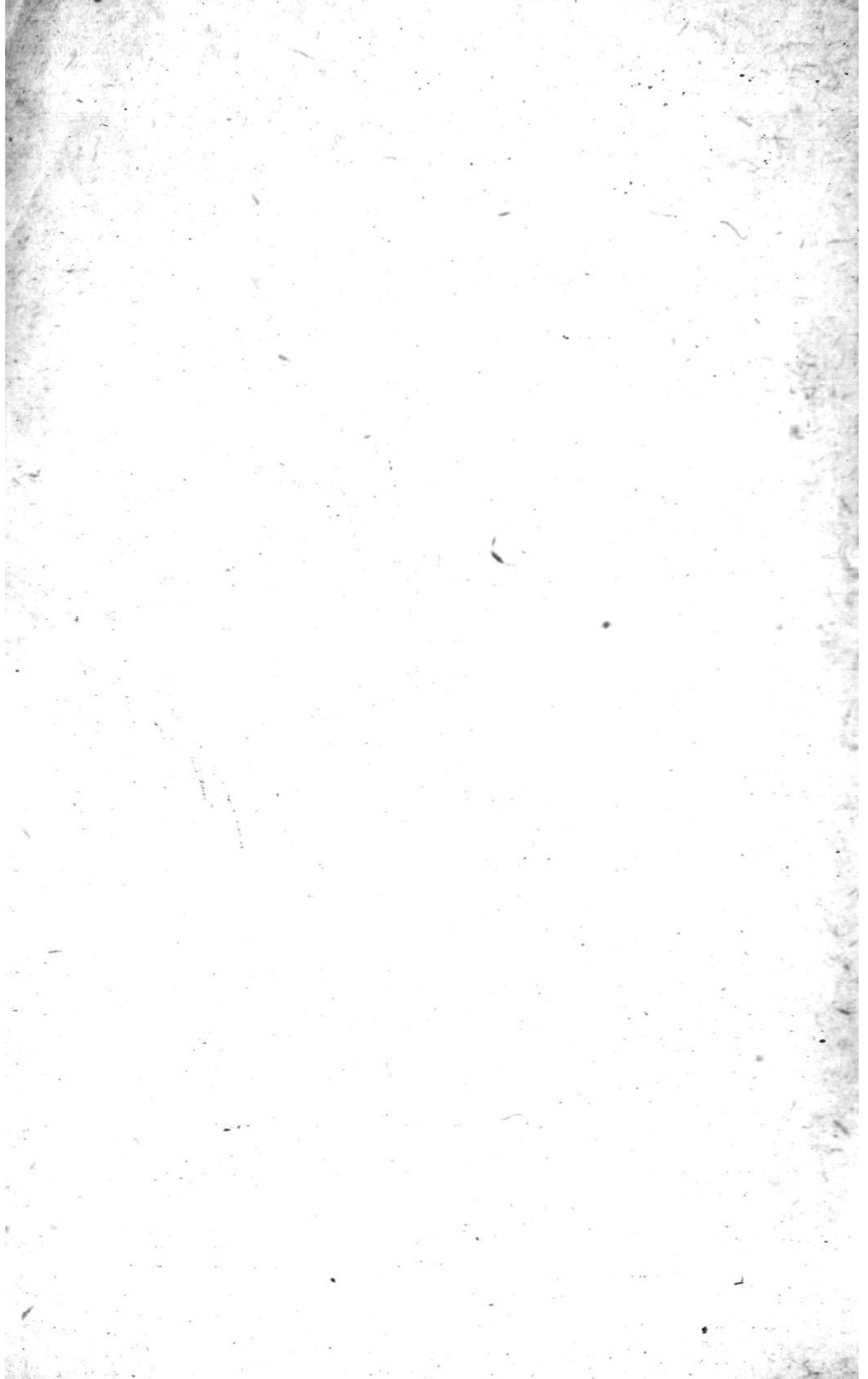
Prix : 0 fr. 50

PARIS

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME & DU CITOYEN

1, Rue Jacob, 1

1916



Miss EDITH CAVELL

923
CAV

BIBLIOTHÈQUE
MARGUERITE DURAND
VILLE
de PARIS

6091

A la mémoire de Miss Cavell

Le 28 novembre 1915, la Ligue a organisé au Trocadéro une manifestation à la mémoire de miss Edith Cavell, la glorieuse infirmière anglaise tombée victime, à Bruxelles, des prétendues « lois de la guerre » que la barbarie allemande a voulu élever contre les lois éternelles de l'humanité.

Ce fut un hommage magnifique.

Une foule émue et recueillie emplissait le vaste amphithéâtre du Trocadéro.

Le Comité Central avait décidé de faire une manifestation nationale. Les représentants des Pouvoirs publics, des Puissances alliées, de toutes les grandes associations, de toute la presse, de tous les partis, avaient été invités.

Dans la loge centrale, avaient pris place : le Président de la République et M^{me} Poincaré, ainsi que les officiers attachés à l'Elysée.

M. Paul Painlevé, ministre de l'Instruction publique, présidait, entouré des délégués de la présidence du Conseil, des ministères des Affaires étrangères, de la Marine, des Finances, de l'Agriculture, des Colonies, du Travail, de MM. René Besnard, Dalimier, Nail, Joseph Thierry, sous-secrétaires d'Etat, le médecin-major Duguet, remplaçant M. Justin Godard, sous-secrétaire d'Etat à la Santé ; les ambassadeurs d'Angleterre, d'Italie, de Serbie et de Belgique ; les préfets de la Seine et de police ; M. Virot, représentant le Conseil municipal ; M. Paris, président du Conseil général ; le général Clergerie, représentant le gouverneur militaire de Paris ; MM. Georges Payelle, premier président de la Cour des Comptes ; Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris, membre de l'Institut ; Appell, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des Sciences ; M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique ; MM. Brard, secrétaire général du Parti radical-socialiste ; Louis Dubreuil, secrétaire général du Parti socialiste unifié ; Georges Corneau, président du Conseil

de l'Ordre du Grand-Orient de France ; M^{lle} Belugou, directrice de l'Ecole normale supérieure de Sèvres ; M^{me} Dejean de la Bâtie, directrice de l'Ecole normale supérieure de Fontenay ; MM. Maurice Bloch, procureur général à la Cour des Comptes, Alfred Lévy, grand rabbin du Consistoire Central de France, Marguerie, président du Conseil d'Etat, Louis Mill, ancien député, Poisson, secrétaire de la Fédération nationale des Coopératives de consommation, membres du Comité du Secours National ; Aulard, professeur à la Sorbonne ; M^{me} Mauger, représentant la Fédération des Instituteurs et Institutrices de la Seine ; M^{me} Carnot, présidente des Dames Françaises, ainsi que d'une délégation d'infirmiers et d'infirmières des hôpitaux anglais de Paris, et de délégations des associations françaises d'infirmières.

L'entrée du Président de la République fut saluée par les accents de la *Marseillaise*, avec reprise par les chœurs du Conservatoire. L'hymne anglais fut exécuté ensuite. L'assistance écouta debout les deux chants nationaux.

Deux des plus grands écrivains étrangers : l'Anglais Rudyard Kipling, et l'Espagnol Perez Galdos, que nous avions invités à cette manifestation, avaient tenu à s'y associer par les adresses suivantes, dont il fut donné lecture :

Télégramme de Rudyard Kipling :

Je suis extrêmement honoré de l'invitation qui m'est faite, par votre Ligue, de participer à la cérémonie du 28 novembre à la mémoire de miss Edith Cavell.

Je ne peux que vous exprimer mon profond regret d'être dans l'impossibilité de me trouver à Paris à cette date ; je suis retenu, en effet, par des affaires dont je ne puis me dégager.

Autrement, ç'eût été pour moi un devoir de joindre ma voix, dans la mesure où elle en est digne, à l'universelle condamnation prononcée contre un crime, qui témoigne d'une monstruosité si profonde

et d'une dégradation si raffinée, qu'il représente pleinement l'essence et l'idéal de ce molochisme que notre entente a pour objet de détruire.

Télégramme de Perez Galdos :

Dans le martyrologe de l'héroïque Belgique, l'infortunée miss Cavell, victime de la rage teutonique, restera une figure dominante.

Des actes d'insolente inhumanité, des cruautés inouïes ont été commis par les Allemands sur le noble territoire qu'ils ont envahi et dévasté cyniquement, croyant y trouver un chemin facile pour dominer la frontière de la France. Mais ces crimes scandaleux sont surpassés par le supplice stupide d'une femme dont la vie fut consacrée au soulagement et au soin des malades et des blessés.

Les maîtres en espionnage n'ont même pu l'accuser d'être espionne; ils l'ont condamnée à mort pour le fait excusable d'avoir protégé quelques malheureux qui, pour sauver leur vie, voulaient se réfugier en Angleterre.

Ce châtiment, imposé brutalement à une femme en jetant sa dépouille inerte parmi les décombres de la Belgique mise en pièces, est fait de sauvages et non de gentilshommes.

La Ligue des Droits de l'Homme accomplit, dans la salle grandiose du Trocadéro de Paris, un acte solennel destiné à glorifier miss Cavell, martyre, et à donner à ce nom la plus grande célébrité pour qu'il se perpétue comme un nom sacré devant la postérité.

Nous qui aimons la France comme notre maîtresse en culture, en humanité, en sens commun, et aujourd'hui en vaillant stoïcisme devant les calamités de

cette lutte pour le droit et la justice; nous nous associons avec toute l'effusion de notre âme à l'acte du Trocadéro. Si je pouvais y être présent, je dirais simplement : « Il existe en France un principe d'éternité qui prévaudra contre les impérialismes plus ou moins charlatanesques qui prétendent dominer le monde ».

Nous reproduisons ci-dessous les discours prononcés par M. Ferdinand Buisson, au nom de la Ligue des Droits de l'Homme, M^{me} Séverine, et M. Paul Painlevé, au nom du Gouvernement :

Discours de M. Ferdinand Buisson

MONSIEUR LE MINISTRE,
MESDAMES, MESSIEURS,

La " Ligue Française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen " vous a conviés à rendre un public hommage à la mémoire d'une femme qui a sciemment donné sa vie pour défendre elle-même, tels que son cœur les avait compris, les droits de l'homme et du citoyen.

Mon rôle se borne à vous retracer les faits. Je le ferai en suivant ligne à ligne les documents diplomatiques publiés par le Gouvernement anglais.

Vie de miss Cavell

Miss Edith Cavell était une infirmière anglaise. Infirmière par vocation : enfant, elle rêvait de se consacrer au soin des malades ; jeune fille, elle fit ce ce rêve une réalité austère. Elle passa plus de vingt années dans les hôpitaux. Après des études approfondies, elle avait fondé à Bruxelles une grande

école normale d'infirmières, bientôt connue dans toute l'Europe.

La guerre éclate. Miss Cavell, en vacances chez sa vieille mère près de Londres, revient immédiatement, pensant qu'on aurait besoin d'elle. L'école se transforme en ambulance ; la directrice redevient infirmière. Et depuis un an, sans un jour d'interruption, elle avait prodigué ses soins aux blessés de toutes les nations, quand un soir, tandis qu'elle pansait un soldat allemand, la police allemande vint l'arrêter sans lui laisser même finir le pansement. On l'accusait d'avoir favorisé l'évasion de prisonniers anglais et facilité à de jeunes Belges le passage en Hollande.

Après deux mois de prison au secret, elle paraît devant le conseil de guerre sans que son avocat ait pu ni la voir un seul instant, ni prendre connaissance des pièces du dossier.

A ses juges, miss Cavell déclare avec le plus grand calme : « Qu'en effet elle avait commis ces crimes, qu'elle avait bien vu les conséquences, mais qu'ayant vu plus clairement son devoir, elle l'avait fait ».

Elle ne s'excuse donc pas. Elle ne demande ni pardon, ni sursis, ni grâce.

Le conseil de guerre prononce la peine de mort.

Pour empêcher la grâce

Mais ici une porte restait ouverte par où la haine allemande risquait de voir sa proie lui échapper : l'Empereur pouvait commuer la peine. Et l'on savait que le ministre des Etats-Unis, protecteur des sujets anglais, ferait tout pour sauver miss Cavell : « Il ne demandait aux autorités allemandes que d'être avisé de l'issue du procès à temps pour agir ». Il fallait donc faire en sorte qu'il n'apprît la sentence qu'après l'exécution.

On faillit y réussir.

Il y avait eu, on ne sait pourquoi, un intervalle de trois jours entre la clôture des débats et le prononcé de la sentence. Le ministre américain, M. Whitlock, demande et redemande des nouvelles ; on le rassure : « Le verdict n'est pas rendu ; il ne le sera pas, sans doute, avant un jour ou deux ».

M. Witlock comptait sur une autre source d'information : il avait recommandé à l'avocat de miss Cavell de tenir la Légation au courant, heure par heure. Étonné de ne pas le voir le samedi, on envoie message sur message. Le lundi matin, on va chez lui : il n'y est pas, il n'y sera pas de la journée.

La Légation comprend ; elle ne compte plus que sur elle-même. Pour ne pas perdre une minute, elle rédige à tout événement la note à porter, dès qu'on recevra la nouvelle, au Gouverneur général.

Enfin, le lundi soir, après huit heures, on apprend à la Légation, — par une source privée, — que la sentence a été prononcée à cinq heures, et, chose plus grave, que l'autorité militaire a fixé l'exécution pour cette nuit même, à deux heures du matin.

Une scène tragique

Vous vous représentez l'angoisse d'un tel moment. A la hâte, M. Whitlock, qui était au lit, gravement malade, écrit de sa main tremblante, pour le joindre à la note officielle, ce billet au baron von Lancken, directeur des affaires politiques au Gouvernement général :

« Mon cher Baron,

« Je suis trop malade pour vous présenter moi-même ma requête, mais je fais appel à votre géné-

rosité de cœur pour l'appuyer et sauver de la mort cette malheureuse. Ayez pitié d'elle ! »

Le secrétaire de la Légation, M. Gibson, et le conseiller légiste, M. de Leval, courent chez le ministre d'Espagne qui, de grand cœur, pour remplacer son collègue, se met à leur tête. Ils vont au Gouvernement général, forcent toutes les consignes, obligent le baron à venir les entendre. Le haut fonctionnaire prussien le prend d'abord d'assez haut : « De quel droit affirmez-vous, sans document officiel, que la sentence est rendue ? Vous n'en savez rien. C'est peu vraisemblable. Il l'est encore moins que l'heure de l'exécution soit fixée. Dans tous les cas, il n'y a rien à faire avant demain matin. » — « Comment ! rien à faire, bondissent les diplomates. Mais il sera trop tard demain matin, si nos renseignements sont exacts. » — D'où les tenez-vous, ces renseignements ? — Qu'importe, Excellence ! Vous avez le moyen de vérifier sur-le-champ. Un coup de téléphone au président de la cour martiale, et vous serez fixé. »

Il était difficile de refuser. La réponse fut que le double renseignement était exact.

Alors s'engage entre les diplomates étrangers et le baron une lutte suprême. Peu de pages sont aussi poignantes que le récit par M. Gibson de ces deux heures d'instances désespérées qui se brisent contre une consigne de férocité. Ce ne sont plus des diplomates qui argumentent, ce sont des hommes dont la voix tremble, dont le cœur frémit, qui comptent les minutes jusqu'au moment fatal et qui, ne pouvant maîtriser leur émotion, y trouvent des accents sublimes mêlés pour l'Allemagne d'avertissements terribles.

« C'est la première fois, disent-ils, que l'on condamne une femme à mort pour un acte pareil. Et

précisément une femme qui a passé sa vie à soulager les souffrances d'autrui, qui vient, cette année même, de sauver tant de vies allemandes. On a exécuté des femmes pour espionnage. Ici, il n'est pas question d'espionnage, l'accusation elle-même le dit formellement. Et puis, enfin, quelle urgence y a-t-il donc à ce qu'elle meure cette nuit ? Si vous êtes sûrs que notre requête en grâce sera rejetée, pourquoi ne pas la laisser parvenir ? Si vous n'en êtes pas sûrs, êtes-vous donc impatients de consommer l'irréparable ? »

Ah ! quel étrange degré de puissance faut-il qu'ils aient atteint, ce vieux marquis espagnol, ce jeune diplomate américain, ce légiste belge, dans leurs cris de douleur et de supplication, pour qu'à la fin le baron von der Lancken ait consenti à aller demander au Gouverneur militaire si sa décision était irrévocable.

Elle l'était.

Le Gouverneur prenait sur lui d'empêcher que même l'Empereur pût intervenir.

Pendant que se prolongeait ce dernier effort pour la sauver, la condamnée, à qui l'on avait enfin permis de recevoir la visite d'un aumônier anglais, passait avec lui deux heures de pieux recueillement et d'inexprimable sérénité. Elle lui redisait, avec la même simplicité qu'à ses juges, qu'elle avait très bien su ce qu'elle faisait, mais qu'elle avait jugé bon de servir ainsi la cause de son pays et de la justice. Le dernier mot qu'elle lui dit est bien d'une femme et d'une chrétienne : « J'ai fait mon devoir pour mon pays. Maintenant, le patriotisme n'est pas tout. Si près de Dieu et de l'éternité, je veux partir sans haine pour personne. »

On vint dans la nuit l'extraire de la prison et la conduire au lieu de l'exécution.

Le chapelain allemand, qui l'assista dans ses derniers moments, déclare simplement : « Cette femme est morte en héroïne ».

Une légende trop belle

Faut-il ajouter foi à un bruit qui courut le lendemain ? On disait que les soldats du peloton d'exécution, en présence d'une femme évanouie, n'avaient pu se résoudre à tirer et qu'un officier avait dû se faire l'exécuteur. Si ce sursaut de conscience s'était produit, nous en serions heureux pour l'honneur de l'humanité. Si ce n'est qu'une légende, elle exprime au moins ce qu'aurait souhaité le sentiment populaire. De Berlin, le ministère a démenti le fait, indigné, paraît-il, qu'on ait pu soupçonner dix soldats allemands d'avoir conservé quelque chose d'humain.

Le crime de " trahison de guerre "

Quoi qu'il en soit, l'histoire de cette infirmière se détache, au milieu des horreurs de cette guerre, comme un épisode symbolique.

C'est le conflit de deux morales : celle de la Force et de la Raison.

L'une est un retour à la barbarie primitive, scientifiquement perfectionnée par la caste militaire prussienne.

L'autre est celle qui répond aux aspirations de l'élite humaine, celle que proclame la conscience universelle, celle qui semblait, à la veille de la tourmente, près de triompher et qui triomphera en effet, mais seulement après que la justice en armes aura brisé le militarisme allemand et son « vieux Dieu » la Force.

Miss Cavell a été condamnée au nom d'un prétendu droit de la guerre, que les Allemands opposent au Droit des Gens et aux Conventions de La Haye. A les entendre, un pays neutre envahi et ravagé par un des garants de sa neutralité, s'il prétend résister à l'envahisseur, commet un crime capital, un crime méritant l'extermination. Qu'un citoyen, qu'un ami de ce pays aide, même indirectement, à cette résistance, c'est plus qu'un crime : c'est une trahison. Ils ont forgé tout exprès un mot nouveau pour ce nouveau crime ; ils l'appellent : « Trahison de guerre ! ». Et ils y attachent, pour sanction, une seule peine, celle des traîtres : « La mort ! »

C'est ce simulacre ou cet abus du droit qui fut appliqué à miss Cavell. Elle connaissait le code militaire. Mais elle était de ceux qui s'entêtent à soutenir que le droit ne se prescrit pas. Pour elle, le peuple belge, même écrasé, restait l'ayant droit. A ses yeux ce n'est pas un belligérant, c'est la victime d'un attentat : c'est le voyageur assailli par un brigand. Elle avait pris parti pour le voyageur et résolu, elle, faible femme, de lui porter secours ; c'est ce que le brigand appelait le trahir. Outrage qu'elle dédaignait, tant il lui semblait évident que, même en guerre, les hommes ne devaient pas cesser d'être des hommes ; qu'il y a des lois d'humanité qui priment les lois de la guerre, et que, d'abord et toujours, il y a le droit.

Union des Français dans la protestation et dans l'hommage

A notre tour, nous sommes ici pour protester, après elle, au nom même de l'idée de droit, contre la profanation qui en a été faite. Cette femme d'esprit clair et de cœur vaillant n'a pas obéi seulement à un

mouvement de pitié, et la pitié n'est-elle pas encore un des droits de l'homme ? Elle a personnifié la conscience humaine indomptable à la force et réfractaire à la terreur. Volontairement, elle s'est sacrifiée pour ne rien sacrifier d'un idéal qui sera celui de l'humanité aussi longtemps que l'humanité ne se glorifiera pas, comme l'Allemagne, « de s'être enfin guérie de la sentimentalité ».

Celle qui a donné un tel exemple d'imperturbable foi au droit et au devoir, méritait que notre Ligue la plaçât au nombre des morts qui enseignent à vivre. Mais nous n'avons pas voulu que la manifestation faite en son honneur fût ou parût être celle d'une société particulière. Il nous plaît de nous rencontrer sur cette estrade avec d'autres groupes qui, au nom de doctrines différentes, apportent le même témoignage d'admiration à un crime de générosité.

Nous remercions d'avoir bien voulu se joindre à nous les représentants de tous les partis républicains et surtout d'œuvres diverses de dévouement à la patrie et à l'humanité, les Croix-Rouges anglaises et françaises, le Conseil national des femmes, le président et les membres de ce grand comité de Secours national où s'incarne l'Union sacrée née de la guerre et qui, dans les douleurs même de la guerre, nous a donné du moins une grande joie : celle de découvrir tant de bons Français de l'autre côté de la barricade, qui nous les masquait.

Nous nous félicitons de voir au milieu de nous les représentants des puissances alliées, preuve de plus que, de leur pays au nôtre, tous les cœurs battent à l'unisson.

Nous remercions M. le Président de la République d'avoir tenu à sanctionner de sa présence ce témoignage de la reconnaissance française envers une

femme coupable d'avoir, au prix de sa vie, sauvé plusieurs de nos soldats.

Nous sommes enfin heureux et fiers que le Gouvernement de la République ait bien voulu, en acceptant la présidence de cette solennité, lui donner le caractère national que nous lui souhaitions.

La Ligue des Droits de l'Homme et l'Europe de demain

Il fut un temps, vous vous en souvenez, Monsieur le Ministre, où notre Ligue, — vous en étiez déjà, — ressemblait à une petite troupe d'extrême avant-garde, parfois très aventurée, parfois en danger de n'être pas suivie. Aujourd'hui, le gros de l'armée nous a rejoints. Nous voilà au cœur de la nation. La Ligue des Droits de l'Homme, aujourd'hui, s'il faut lui donner son vrai nom, c'est la France elle-même, cette France que vous nous montriez, l'autre jour, « debout, l'épée haute, après seize mois de guerre aussi fière, aussi résolue qu'au premier jour, certaine de sauver, avec sa liberté, la liberté du monde ».

Laissez-nous, Monsieur le Ministre, étendre encore cette vision.

Par-dessus tous les drapeaux qui s'unissent à celui de la France, dans cette croisade libératrice du vingtième siècle, il nous semble voir flotter bien haut un plus large, un plus magnifique étendard, que saluent enfin, avec confiance et respect, les monarchies alliées de la République. C'est celui-là même où nos pères, devant l'histoire, osaient inscrire tout ensemble il y a cent vingt ans : « Les Droits de l'Homme et le Droit des Peuples », celui où se lisent les trois mots prophétiques, future devise d'une Europe nouvelle : « Liberté ! Egalité ! Fraternité ! des hommes et des nations ».



Miss EDITH CAVELL
(1866-1915)



Discours de M^{me} Séverine

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
MESDAMES, MESSIEURS,

Entre ce maître de la conscience qu'est M. Ferdinand Buisson et ce maître de la science qu'est M. Painlevé, permettez-moi, pour parler d'une femme, de parler seulement en femme.

M. le Président de la *Ligue des Droits de l'Homme* a retracé, avec trop de précision et d'éloquence, la carrière de miss Edith Cavell pour qu'il soit permis d'y beaucoup revenir. Mais l'éclat, le retentissement de cette mort tragique, en éblouissant le monde des plus vives lueurs de la pitié, ont peut-être empêché de démêler à quel point elle était un aboutissant naturel, une conclusion prévue, et que cette vie admirable ne pouvait accéder qu'à une pareille fin. Comme le sillon très droit mène au bout du champ, cette existence d'impeccable logique, d'infailible rectitude, traçait le chemin vers cette mort.

Edith Cavell n'en pouvait avoir d'autre : sa mémoire eût été incomplète, comme gâchée par le destin, s'il n'y eut eu, autour de sa coiffe d'infirmière, l'auréole tremblante et resplendissante du martyr.

Elle l'a risqué consciemment, ce martyr : elle en avait peut-être la soif secrète — comme l'ont tous ceux qui se vouent à de grands apostolats.

Regardez plutôt ce ferme et fin visage, ce front lumineux, ces yeux de rêve, cette bouche sincère.

Tout en elle dit la confiance, tout en elle dit la ferveur. Une ferveur un peu grave, quasi-puritaine, et qu'elle dut avoir toujours. On se la représente

bien, fillette, se rendant à l'office du dimanche, le livre dans les mains, sans détourner la tête, l'air déjà pensif et réfléchi. On se l'imagine bien, plus tard, parée de toutes les grâces, mais portée à en atténuer le rayonnement, simple par vocation, dévouée par prédestination.

Et même plus que simple : simplifiée.

Elle a la jeunesse, elle a le charme, elle a l'aisance, elle a même cet heureux enjouement par quoi se rend aimable la vertu. Que va-t-elle faire de sa vie ?

La « vivre », comme disent les oisifs, les inutiles, les malfaisants ? Fi donc ! Elle va la consacrer aux autres, oui ; à toutes les détresses, à tous les maux de la pitoyable humanité !

Elle ne dédaignera même pas les plus infimes créatures ; son grand cœur lui permettra, sans frustrer personne, d'étendre sa compassion jusqu'aux animaux. Si bien que les deux molosses allongés à son ombre, dans le portrait qu'acclame toute l'Angleterre, évoquent les gardiens de pierre étendus sur les tombeaux aux pieds de l'effigie du maître, et qui symbolisaient, en des siècles cependant rudes, le courage et la fidélité — ses préceptes !

Et c'est celle-là qu'ils ont tuée !... Et dans quelles conditions de particulière horreur ! Rappelez-vous : les ténèbres de la nuit, hostiles mêmes aux mâles courages ; l'enclos qui n'est plus, hélas, le « jardin charmant » du *Faust* de Goethe, mais lieu de supplice ; ces soldats armés... On a dit, on a démenti qu'ils avaient refusé de tirer. Fasse le ciel que ce soit exact, que, dans cet ouragan de massacre, nous trouvions au moins ce vestige de miséricorde !

Il compenserait un peu le geste du chef, de cet officier qui, devant une femme, d'âme intrépide

mais de force défaillante, accepte de devenir un bourreau !

Ah ! certes, bien d'autres femmes ont péri, dans les cités de l'infortunée Belgique, dans nos pauvres régions du Nord, dans la malheureuse Serbie ! Ce n'est pas dédaigner leur martyre au bénéfice d'un seul que de glorifier nominalelement Edith Cavell ; c'est qu'une circonstance la fait représentative de toutes ces ignorées, de toutes ces inconnues.

Les nécessités de la guerre ont créé un type féminin nouveau : l'Infirmière. En quelque pays que ce soit, l'imagination des foules s'en est emparé, les artistes l'ont popularisé, la légende l'a ennobli. Son voile semble quelque chose d'intangible, de presque sacré...

Nos ennemis ne l'ont pas compris. Mauvais psychologues, ils ont — les imprudents ! — atteint, en miss Cavell, la Femme et l'Infirmière. Ils n'ont pas discerné quelle défaite morale ils s'infligeaient à eux-mêmes, et demeurent étonnés, presque scandalisés, devant la réprobation universelle.

D'autant que, digne de soi-même jusqu'au bout, elle est tombée en pardonnant, anxieuse, encore à cette minute, d'atteindre aux vérités supérieures, à l'équité qui dépasse le moment éphémère : « Ce que
« je tiens à dire, me trouvant en présence de Dieu et
« de l'éternité, c'est que le patriotisme ne suffit pas.
« Je ne dois avoir ni de haine ni d'amertume envers
« personne. »

Tel est son legs. Telle est sa loi. Tel est son dernier enseignement.

Ah ! qu'il soit accepté, qu'il soit suivi, qu'il soit obéi !

Pas de haine autour d'Edith Cavell ! Ne parons

point sa sépulture des durs lauriers réservés aux guerriers... Plantons l'olivier sur sa tombe : l'olivier aimé des dieux, qui entourait de ses massifs profonds, au sommet de l'Acropole, sous le ciel pur de l'Attique, le temple de la divine Sagesse ! Plantons l'olivier sur sa tombe : l'olivier dont le rameau, au bec de la colombe, dans la splendeur du premier arc-en-ciel, apporta aux survivants l'espérance et le salut ; l'olivier sous lequel pleura, en une nuit d'agonie, au jardin de Gethsémani, le Maître qu'Edith Cavell s'était choisi, avant que de gravir, elle aussi, son calvaire ! Plantons l'olivier sur sa tombe : l'olivier que l'on cueillera par brassées aux jours d'allégresse, quand le monde, — enfin libéré des vieux servages, — s'unira dans la paix, la justice et l'amour !

Discours de M. Paul Painlevé

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
MESDAMES, MESSIEURS,

La présence au milieu de cette foule immense du chef de l'Etat, celles de M. l'Ambassadeur d'Angleterre et d'autres représentants des puissances alliées, donnent à la manifestation qui nous rassemble aujourd'hui sa pleine signification.

Tout à l'heure, le Président de la Ligue des Droits de l'Homme, un des vétérans les plus généreux de la démocratie, qu'entoure le respect de tous les partis, M. Ferdinand Buisson, vous a dit, avec une éloquente simplicité, pleine d'émotion contenue, la vie

et la mort de miss Edith Cavell. Mme Séverine, avec toute l'ardeur de son cœur enthousiaste, a exalté à son tour le magnifique sacrifice d'une femme.

A ces nobles paroles, inspirées par le plus noble exemple, je ne saurais rien ajouter, si ce n'est peut-être dire les raisons pour lesquelles la France, son peuple, son gouvernement, devait à cette vierge héroïque, fille de l'Angleterre, de symboliques et solennelles funérailles.

Au milieu des ruines et des deuils qui dépassent les plus tragiques imaginations, par quel miracle une victime unique peut-elle concentrer à ce point la pitié et l'amour de toutes les nations ?

L'Allemagne a déchainé la mort sur le monde. De la mer du Nord jusqu'aux Vosges, de la Baltique jusqu'aux Balkans, elle a promené partout ses monstrueuses machines à tuer et ses procédés scientifiques de massacre. Elle a rempli nos yeux de visions d'épouvante ; elle a établi le crime à l'état permanent et universel. Par son œuvre, des millions de soldats gisent à jamais, moissonnés dans leur jeunesse, et chaque grande ville voit défiler dans ses rues tout un peuple de mutilés douloureux et fiers. Il semble que la compassion ne puisse plus distinguer entre tant de victimes. Qu'est-ce, en effet, qu'un meurtre de plus, quand les meurtres sont innombrables, quand des nations entières, hommes, femmes, enfants, sont piétinées, déchirées, vouées à l'extermination ? Et pourtant au simple récit de l'exécution de miss Cavell, l'univers civilisé a tressailli d'indignation et d'horreur.

C'est qu'en effet, parmi tous les attentats de cette guerre atroce, cet attentat est le plus odieux qui ait été accompli contre l'humanité. La méchanceté pédante et policière du militarisme prussien, sa rigueur

tatillonne et implacable se sont ce jour-là surpassées. Cet arrêt est le plus brutal et le plus insolent défi que la justice d'une soldatesque ait porté à la conscience universelle. S'il existait un homme qui ne sût rien de la guerre, il suffirait de lui raconter le procès de miss Cavell pour qu'il prît en haine le nom allemand.

Toutes les circonstances aggravantes semblent réunies à dessein pour rendre plus exécrationnable cette meurtrière procédure : la froide et sanguinaire préméditation, la persistance dans la cruauté, l'instruction minutieuse et secrète afin de condamner plus sûrement, la dissimulation sournoise et scélérate après le verdict pour écarter toute clémence, pour bien tenir la victime jusqu'à la dernière heure. Il faut qu'elle meure, et qu'elle meure sans délai. Jamais, depuis les temps où la vierge lorraine comparut devant l'infâme évêque de Beauvais, jamais le soleil n'a éclairé plus sinistre parodie de la justice.

Et quelle est donc la dangereuse criminelle contre qui se hérissait tout cet arsenal d'inquisition impitoyable ? C'est une femme qui, depuis vingt ans, s'est vouée sans repos au soulagement de toutes les misères : dans Bruxelles qui frémit sous la botte du conquérant, elle soigne durant des mois, avec un zèle égal, malades et blessés de toutes les armées, vainqueurs et vaincus, envahis et envahisseurs. Des soldats français et belges cherchent à s'échapper ; va-t-elle donc les livrer aux geôles allemandes, priver de ces défenseurs la cause de la liberté ? Non, une fille de l'intrépide Angleterre ne saurait commettre cette lâcheté : grâce à elle, ils échappent. Livrée, arrêtée, accusée, va-t-elle chercher son salut dans le silence, la ruse ou le mensonge ? Ce serait humilier l'idéal dont elle est la servante et sacrifier pour vivre

les raisons mêmes de vivre. Non, elle parlera : ce qu'elle a fait, elle le dira sans peur, avec exactitude et simplicité. Comme Antigone, elle pouvait répondre au juge inique qui l'interrogeait : « J'obéis à *la loi*, mais non pas à *ta loi*. J'obéis à la loi suprême qui est au-dessus de toute violence et dont le triomphe vengera ma mort ».

De vengeance, elle n'en voulait point d'autre. La dernière phrase qu'elle adresse au monde avant de le quitter est celle que citait tout à l'heure M. Ferdinand Buisson : « En un tel moment où j'ai déjà devant les yeux Dieu et l'éternité, je comprends qu'aimer son pays, ce n'est pas assez, et qu'il me faut encore n'avoir ni haine, ni amertume pour personne. » Voilà ce qu'elle écrivait dans la nuit glacée, tandis que derrière la porte piétinait déjà le peloton d'exécution ; voilà les pensées qui se pressaient sous ce noble front qu'allaient trouer, quelques minutes plus tard, la balle d'un officier allemand.

Quand tout cela a été connu, l'Allemagne ne s'est pas accusée, l'Allemagne ne s'est pas excusée. Ses juristes en sont encore à épiloguer, misérablement sur la régularité de la procédure. Ils affirment que toutes les prescriptions de leur code militaire ont été respectées ; tel un bourreau qui, pour alléger sa responsabilité, la rejeterait sur l'instrument de torture qu'il aurait lui-même fabriqué.

Et ils ne comprennent pas que c'est précisément la légalité de ce meurtre qui en fait l'horreur. Miss Cavell aurait été tuée au coin d'une rue par une brute ivre, ce serait un douloureux fait-divers. Mais que son procès et son exécution aient été conformes à la justice allemande, qu'une telle cruauté ait été réglementaire, c'est là ce qui est intolérable... Ah ! Messieurs, que l'abîme est profond qui sépare notre

âme de l'âme d'un peuple capable d'une pareille conception de la loi ! Tant que l'Allemagne n'aura pas senti au fond d'elle-même la honte et le remords de ce crime, il n'y aura pas de paix possible entre elle et l'humanité. Même si la violence et l'iniquité devaient — hypothèse irréalisable et absurde — l'emporter sur la justice et le droit, il n'est pas un homme digne du nom d'homme, qui ne préférerait succomber avec miss Cavell plutôt que de triompher avec ses assassins.

Mais ce n'est point à la défaite, c'est à la victoire que marchent ces milliers de jeunes gens, qui, au lendemain de la tragique sentence, se sont engagés dans l'armée anglaise pour demander au peuple allemand raison de ce meurtre. En ces heures où se décide le destin du monde, celle que nous célébrons ne doit point nous apparaître comme une touchante figure d'élegie penchée sur des affligés, mais comme une inspiratrice d'actions héroïques. Sa douceur ne doit point nous faire oublier son intrépidité. Sa vie et sa mort nous enseignent que, pour la défense d'une grande cause, on n'a jamais assez donné quand on n'a pas tout donné. Elles nous enseignent le sacrifice intégral, la constance dans les épreuves, la certitude de la victoire contre les forces mauvaises qui tourmentent encore le monde. Ah ! qui donc oserait douter de cette victoire, alors que, là-bas, dans la Belgique meurtrie, au moment même de son supplice, la frêle héroïne n'en a jamais douté ?

C'est en vain que l'Allemagne tend jusqu'au paroxysme son organisation de violence et son sombre orgueil. La farouche divinité à laquelle, dans son délire sanglant, elle sacrifie d'innombrables holocaustes, est une divinité du passé, qui déjà sombre dans la nuit. Les massacres, les incendies marquent

l'agonie suprême de son culte. Bientôt une radieuse aurore reparaitra derrière les fumées sanglantes qui montent des villes consumées. Bientôt les nations crucifiées verront la fin de leurs tortures. La grandeur de leur gloire se mesurera à la grandeur de leur infortune et de leur stoïcisme. L'héroïque Belgique, l'indomptable Serbie, « dont la résistance fait l'admiration du monde », délivrées, rétablies dans leur indépendance politique et économique, renaîtront plus vivaces, plus prospères que jamais. C'est la promesse que, du haut de la tribune, leur faisait, il y a trois semaines, le chef du gouvernement français ; c'est la promesse des quatre grandes nations unies pour la liberté du monde et que leurs ressources inépuisables rendent invincibles. Elles ne déposeront pas les armes avant que soit réalisée cette promesse sacrée.

Alors, dans un monde apaisé, plus conforme à celui que rêvait ce grand cœur, l'image de miss Edith Cavell reprendra son originelle sérénité. Puisque la justice aura triomphé, puisque la barbarie sera vaincue, elle pourra détendre son visage, laisser rayonner sa douceur. C'est ainsi qu'elle revivra dans la mémoire des hommes comme dans les monuments qui perpétueront son martyr. C'est pour elle que semblera écrit le vers du poète :

Dors, ô blanche victime, en notre âme profonde.

La force brutale, qui a cru l'abattre, lui aura donc assuré une vie éternelle.

« O mort, où est ton aiguillon ? » lit-on dans un des articles les plus éloquents que la presse américaine ait consacrés à miss Cavell. « O sépulcre, où est ta victoire ? » En vain ils ont fusillé la petite infirmière : la petite infirmière se dresse désormais

comme une figure de l'humanité. En vain ils ont enterré son corps dans le vil cimetière de la prison de Bruxelles : son âme incorruptible échappe au tombeau. En vain ils ont cru éteindre cette flamme : elle court inextinguible à travers le monde. O petite infirmière anglaise, vous n'avez pas été vaincue ; vous êtes, au contraire, victorieuse pour jamais. Vous symboliserez, dans l'avenir, toute la légion de ces femmes intrépides qui, dans les ambulances, s'en vont prodiguer leur dévouement anonyme, leur bien-faisant sourire et leur héroïsme silencieux. Avec le recul légendaire que vous donne votre tragique destin, vous prenez rang, déjà, parmi ces gardiennes impérissables de l'idéal dont le nom se transmet d'âge en âge. En cette commémoration grandiose qui devance l'histoire, devant le peuple de France accouru en foule pour vous célébrer, nous vous saluons comme l'annonciatrice d'une Humanité meilleure et du Droit triomphant.

Après les discours, qui furent salués par les applaudissements enthousiastes de la foule, une matinée musicale commença, d'un caractère solennel, religieux, d'une élévation et d'une qualité exceptionnelles. L'organisation en est due à M. Jean d'Estournelles de Constant, que nous tenons à remercier vivement ici.

En voici le programme :

- I. *Marche Funèbre.* CHOPIN.
Exécutée au grand orgue par M. EUG. GIGOUT.
- II. *Élégie.* Gabriel FAURÉ.
Mlles LAFFITTE et REBOUL, MM. BAZELAIRE,
DORFMANN, HEKKING, ANDRÉ LÉVY, RUYSSENS,
J. SALMON, SCHIDENHELM et ZIGHÉRA, accompa-
gnés par la Classe d'Orchestre des Elèves
du Conservatoire, sous la direction de
M. VINCENT D'INDY.

Ces deux œuvres servaient de thème à une scène funèbre réglée par Mlle C. BOOSS, de l'Opéra, et exécutée par Mlles GERMAINE BRANA, DELORD, E. KUBLER, DE CRAPONNE, ROLLA, GANEVARD, RODET, GUDIN, DAMAZIO, LORCIA et GISÈLE, de l'Opéra.

III. *Requiem* (fragments) VERDI.

a. *Requiem et Kyrie*. b. *Domine Jesu*. c. *Agnus Dei*.

Mlles DEMOUGEOT et LAPEYRETTE, de l'Opéra.
MM. DARMEL, de l'Opéra-Comique; A. GRESSE, de l'Opéra.

Chœurs des Élèves de la Classe d'Ensemble Vocal du Conservatoire et de l'Association pour le développement du Chant Choral (*Fondation J. d'Estournelles de Constant*), sous la direction de M. BUSSE, Chef d'Orchestre de l'Opéra.

Classe d'Orchestre des Élèves du Conservatoire, sous la direction de M. VINCENT D'INDY.

IV. *Iphigénie en Tauride et Orphée* (frag.). GLUCK.

Mme VALLANDRI, de l'Opéra-Comique.

M. DARMEL, de l'Opéra-Comique.

Quatre Prêtresses : Mlles CANAS, VAULTIER, VILETTE et JOUTEL, de l'Opéra-Comique.

Chœurs de l'Opéra-Comique, Classe d'Orchestre du Conservatoire, sous la direction de M. VINCENT D'INDY.

V. *Poèmes*.

a. *A miss Cavell*. M. André DUMAS.

b. *A une Martyre*. M. A.-Ferdinand HEROLD.

Mme WEBER, sociétaire de la Comédie-Française.

VI. *Béatitudes*. César FRANCK.

4^e et 8^e Béatitudes

Mlle DEMOUGEOT, de l'Opéra.

MM. DARMEL, GUILLAMAT et GHASNE, de l'Opéra-Comique.

Chœurs des Élèves du Conservatoire et de l'Association du Chant Choral, sous la direction de M. BUSSEY.

Orchestre des Élèves du Conservatoire, sous la direction de M. VINCENT D'INDY.

Entre les deux parties de la matinée musicale, Mme Weber, de la Comédie-Française, récita avec une puissance émouvante deux poèmes inédits : *A miss Cavell*, de M. André Dumas, et *A une Martyre*, de M. A.-Ferdinand Herold :

A MISS CAVELL

Calme vierge à la voix, à l'âme harmonieuses,
Tendre sœur des blessés que la fièvre a pâlis,
Toi qui, le soir, dans l'ombre où tremblaient les veils,
Glissais de salle en salle et rebordais les lits! [leuses,

Toi qui, très maternelle aux vaincus sans défense,
Berçais mieux leur sommeil quand tonnait le canon,
— Si pure que les mots semblent presque une offense,
Si chaste qu'on hésite à prononcer ton nom! —

Toi qui fus la Pitié qui sur le mal se penche,
Noble fille au grand cœur du bon Samaritain,
Toi qui, pour tant de morts, fus la vision blanche
Qu'ils gardent à jamais dans leur regard éteint!

Tout un peuple aujourd'hui pour t'acclamer se lève,
Et les Muses en deuil s'inclinent devant toi,
Sœur, par la charité, de Sainte Geneviève,
Et sœur de Jeanne d'Arc par la force et la foi.

Et, pâles, nous songeons à cette nuit tragique
Où ta froide prison dut soudain résonner
Du pas des meurtriers de la sainte Belgique
Qui venaient pour te prendre et pour t'assassiner.

Dans l'ombre, ils t'entraînaient, défaillante et fragile.
Leurs soudards t'outrageaient de jurons prussiens ;
Mais, voyant tes bourreaux, tu pris à l'Évangile
Les mots qu'a dits Jésus pour pardonner aux siens.

Pourtant, dans la nuit lâche où leur crime se terre,
Ils ont eu beau frapper sans merci ni remords,
Quelque chose de pur a fleuri sur la terre.
Des morts comme la tienne embellissent la mort.

Tous nos espoirs croulaient parmi les cris funèbres.
Finis, rêves de paix et d'amour fraternel !
Tu fus une clarté passant dans les ténèbres ;
Ton geste a ramené nos regards vers le ciel.

Ton sillage après toi laisse une lueur blonde.
En vain tenterait-il, l'Imperator germain,
D'éteindre la clarté que tu mis dans le monde.
Macbeth n'effaça pas la tache de sa main.

Salut donc, calme sœur, victime expiatoire !
Tu lèves dans la nuit tes bras pour protéger,
Blanche comme un calvaire au bord d'un promontoire,
Que voient dans l'ouragan des marins en danger.

Par-dessus tant de sang, tant de larmes, plus forte
Que la mort, tu surgis, lumineuse et debout.
Debout, vierge ! Debout, sainte ! Debout, la morte !
Tu restes l'idéal qui sourit malgré tout.

Tu voulais aux souffrants faire don de ta vie,
Et, pour te donner toute, il t'a suffi d'un jour.
Mais ta mort ne t'a pas tout entière ravie,
Toi qui, comme le Christ, es morte par amour.

Tu vis, quand sous leurs coups ils croient que tu suc-
Et, de ton humble tertre, émanent ces clartés [combes,
Qui, par les belles nuits, palpitent sur les tombes
Comme si nos chers morts étaient ressuscités.

ANDRÉ DUMAS.

A UNE MARTYRE

Or, le roi furibond, l'empereur sacrilège
Voulut, pour être glorieux, l'œuvre de sang.
La terre pleure, un flot rouge souille la neige,
Et le cri de la mort trouble l'air frémissant.

Voici le bruit hideux de la horde emportée,
On entend les chevaux de tempête accourir,
Et l'on se lève, on fuit. Vous, vous êtes restée :
Vous saviez consoler et vous saviez souffrir.

Comme, aux soirs attristés, une rose se penche
Vers le sol dont l'automne efface la couleur,
Vous vous penchiez, ô femme, âme tendre, âme
Sur les pauvres qu'avait abattus la douleur. [blanche,

Un sourire animait votre lèvre tranquille,
Vous passiez, et l'espoir suivait vos pas légers ;
La douce guérison où vous étiez habile
Vous faisait chère au souvenir des affligés.

Tandis qu'au loin ricane et triomphe la haine,
O femme qui portez les baumes précieux,
Vous êtes pitoyable à la misère humaine,
Vous apaisez les cris et vous séchez les yeux.

Femme, vous écoutez les soupirs et les plaintes,
Mère, mère... — Ma bien-aimée... — Est-il sauvé

L'enfant. — O mon pays... » Et vos mains trois fois
Ouvrent les portes d'or vers le salut rêvé. [saintes

Vous aviez pensé, comme autrefois Antigone :
« Je sais, roi sans pitié, que je désobéis
A ta loi, mais la loi que tu fais n'est pas bonne,
O fou que perd l'orgueil, fléau de ton pays.

Que demain la fureur d'un dieu t'anéantisse
Et le vent dédaigneux déchirera tes lois.
Vois-tu venir la vierge au front pur, la Justice :
Elle pèse le sort des peuples et des rois.

Elle dicte à notre raison la loi suprême,
Celle dont la splendeur éclate dans la nuit.
C'est sa voix que j'écoute et c'est sa voix que j'aime,
Et son flambeau sacré m'éclaire et me conduit.

Je la suivrai partout sans jamais être lasse ;
Rien ne peut arrêter la ferveur de mes pas.
Et si la mort au froid baiser, si la mort passe,
Mes regards la verront et ne trembleront pas. »

Vous pensiez ainsi, femme, et la mort est venue
Lâche, vos yeux cléments ont gardé leur douceur
Et les héros anciens qui planaient dans la nue
Ont de larmes fleuri la tombe d'une sœur.

Un parjure enivré d'une vaine victoire
Meurtrit la cité libre, honneur du vieux Brabant.
Mais l'aube emportera sa grandeur dérisoire,
Car vous l'avez tuée, ô martyre, en tombant.

A.-FERDINAND HEROLD.

EUGÈNE JACQUET

9

En l'honneur d'Eugène Jacquet

L'hommage public qu'elle avait convié Paris à rendre à la noble infirmière anglaise miss Cavell, la Ligue a tenu à ce qu'il fût rendu aussi à notre héroïque compatriote Eugène Jacquet et à ses trois amis, fusillés avec lui le 22 septembre 1915 par les Allemands à la citadelle de Lille.

Les uns et les autres, voulant sauver pour la patrie beaucoup de vies humaines, ont jugé tout simple de sacrifier la leur : ils sont également admirables. Jacquet était, de plus, secrétaire général de la Fédération du Nord de la Ligue des Droits de l'Homme, et sa mémoire nous est particulièrement chère.

La manifestation, qui fut émouvante, a eu lieu le 12 mars 1916, à la Salle des Fêtes de la Mairie du IV^e Arrondissement, sous la présidence de M. Ferdinand Buisson, devant une assistance nombreuse, en présence de Mme Jacquet et de ses cinq enfants.

Des notabilités du monde politique, représentant le Parti socialiste, le Parti radical, le Grand-Orient, le Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, les Comités des réfugiés du Nord et de l'Est, entouraient sur l'estrade le Comité Central de la Ligue.

Nous avons reconnu MM. C. Bouglé, A.-Ferdinand Herold, Henri Guernut, Jules Bouniol, Léon Martinet; Gabriel Séailles, membres du Comité Central; Brard, secrétaire général du Parti radical-socialiste; Louis Dubreuilh, secrétaire général du Parti socialiste unifié; Corneau, président, Vadecard, secrétaire général du Grand-Orient de France; Bracke, Deguise, Pasqual, députés; Steeg, sénateur; Trépont, préfet du Nord; Boutet, André Gouguenhelm, Th. Renauld, des Ardennes; G. Martin, président d'honneur de la Fédération des Vosges de la Ligue; Carrez, secrétaire du Comité des réfugiés du Nord.

M. Ferdinand Buisson ; MM. Lebas, maire de Roubaix, Werquin, délégué du Comité des réfugiés du Nord, Jacomet, procureur général de Douai, récemment rapatriés d'Allemagne ; J.-B. Morin, député du Cher, délégué du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, prirent la parole.

M. Debierre, sénateur du Nord, retenu loin de Paris par une mission importante du Gouvernement, s'était excusé.

Nous pouvons donner *in extenso* les discours de MM. Buisson et Jacomet. Nous donnons un résumé des autres.

Discours de M. Ferdinand Buisson

Au mois de novembre dernier, la Ligue des Droits de l'Homme conviait le peuple de Paris à venir honorer la mémoire d'une infirmière anglaise, fusillée à Bruxelles par les Allemands pour avoir sauvé des soldats anglais et français.

Nous ne savions pas, alors, que trois semaines avant miss Edith Cavell, un des nôtres avait commis le même crime et l'avait payé de sa vie avec trois de ses « complices ».

C'est seulement à la fin de janvier que l'*Officiel* nous l'apprit en ces termes :

Le général commandant en chef cite à l'ordre de l'armée :

JACQUET (Camille-Eugène), commerçant à Lille, condamné à la peine capitale par les Allemands et exécuté à la citadelle de Lille, le 22 septembre 1915...

Jacquet ? qui de nous ne se rappelle aussitôt le secrétaire général de notre Fédération du Nord, celui qui, au moment du congrès de la Ligue tenu à Lille quelques semaines avant la guerre, nous émerveilla par ses talents d'organisation, son entrain, son initia-

tive pleine de rondeur et la confiance cordiale qu'il éveillait chez tous.

C'était lui qui s'était chargé de tous les détails matériels du Congrès, des réceptions, des visites et spécialement de notre expédition à Bruxelles, qui nous réservait de si douces heures. S'il laissait au président de la Section, notre ami Collier, le premier rôle dans toutes les manifestations publiques, n'hésitait pas à le prendre pour le travail quotidien que comporte l'administration de la Ligue.

Qualités pratiques, services modestes et coutumiers dont ni lui ni personne ne s'exagérait le mérite. Mais n'est-ce pas l'histoire de tous les Français qu'un jour à l'improviste s'est abattue sur eux la plus épouvantable tourmente et que c'est ce jour-là qu'ils se sont découverts eux-mêmes?

Il faut les revivre, ces jours terribles et lugubres par où commença la grande épopée. Il faut se représenter surtout ces Français du Nord tels qu'ils furent — des témoins autorisés pourront nous le dire tout à l'heure — dans la grande cité qui eut à supporter la première ruée de l'ennemi.

L'heure n'est pas venue d'écrire ces pages sinistres. Rappelons-nous seulement la situation de Lille au moment de la reddition, en octobre 1914, et nous comprendrons ce qui se passa dans l'âme de Jacquet. Comme tous et plus que tous, bien entendu, il s'était voué dès la première minute à toutes les œuvres de secours d'extrême urgence, sans lesquelles toute une population risquait de mourir de faim. Mais bientôt il aperçut d'autres devoirs.

Il ne tarda pas à apprendre que, tandis que le gros de nos troupes, réduites à l'impuissance, partait pour les camps de prisonniers en Allemagne, un nombre (que je m'abstiens de fixer) d'officiers, de sous-officiers

et de soldats avaient résolu de se soustraire à la capitulation et à la captivité.

Résolution admirable, mais dont la seule pensée fait frémir !

Dans une ville occupée par l'ennemi — et avec quelle brutalité, avec quelle intensité d'espionnage, avec quelle étroite surveillance de jour et de nuit ! — comment cacher des combattants d'hier, dont chacun par cette témérité joue non seulement sa vie, mais la vie de ceux qui lui auront donné un asile clandestin ? Et là, il ne fallait même plus parler d'actes individuels de compassion, d'aide à un blessé, à un fugitif, à un évadé : c'est l'organisation de tout un système pour enlever sa proie au vainqueur, pour sauver en masse un groupe de soldats impatients de se battre.

Jacquet, homme de sens et d'expérience, n'eut pas de peine à mesurer la responsabilité qu'il allait encourir. Et il l'encourut. Il se fit l'âme du complot. Et, ce qui est prodigieux, le complot réussit.

Dispensez-moi, bien entendu, d'entrer dans des détails qui pourraient encore être dangereux. Mais nous pouvons nommer maintenant quelques-uns de ceux qu'il a sauvés. Au premier rang se place un officier supérieur de la garnison, qui est depuis longtemps dans les tranchées. Le commandant Caron a tenu à honneur d'écrire à la famille, d'écrire à l'autorité militaire : « Si depuis quinze mois, dit-il, j'ai eu le bonheur de pouvoir faire mon devoir au front, je le dois à l'héroïque dévouement de cet homme, qui lisait tous les jours devant sa porte l'affiche de la Kommandatur allemande :

« Tout habitant qui recèlera chez lui un militaire ou facilitera son évasion sera puni de mort. »

Nous pouvons nommer aussi, puisqu'ils ne sont plus, ceux avec qui Jacquet partagea pendant plusieurs mois les périls de cette société secrète. Ils étaient trois :

L'un, Georges Maertens, courtier en passementerie, pouvant circuler sous le couvert de sa profession, porte le nécessaire aux soldats épars dans diverses retraites, assure leur ravitaillement jusqu'au moment propice pour le départ et tient sans hésiter cette périlleuse comptabilité.

L'autre, adjudant au 5^e territorial, faisant fonction de sous-lieutenant, Ernest Deconynck, s'est assez habilement déguisé pour pouvoir, sans éveiller les soupçons, préparer en détail pour chaque fugitif un plan d'évasion dont les moindres détails devaient être prévus.

Le troisième est un petit ouvrier belge, Verhulst, qu'on appelle surtout de son prénom Sylvère et qu'on prétend avoir été un peu braconnier, contrebandier, mais qui avait été, nous assure-t-on, étudiant à l'Université de Gand : dans tous les cas, il connaissait les passes de la frontière, et ce fut avec ce guide que plusieurs, officiers et soldats, parvinrent à traverser la Belgique et à regagner, par l'Angleterre, la France. Nous ne savons qu'un mot du petit Sylvère, mais il lui fait honneur. Comme les Allemands s'étonnaient qu'il n'eût pas été tenté par la forte somme si facile à gagner en livrant les conspirateurs, Sylvère répondit : « Vous ne me connaissez pas, je suis un soldat belge ; je me suis battu pour mon pays, je ne déshonorerai pas ma vie ».

Que l'association de ces quatre hommes intrépides ait pu déjouer la police allemande et braver les menaces du gouverneur Von Henrich pendant plus de six mois, on a peine à se l'expliquer. Il y a pourtant quelque

chose de plus étonnant, c'est que toute une suite d'opérations si extraordinairement dangereuses ait pu se pratiquer dans une maison ouverte où se faisait un débit de marchandises et pour ainsi dire en famille. Oui, la famille d'Eugène Jacquet, sa femme, ses quatre filles, dont deux tout enfants, son fils encore au lycée, savent tout ou à peu près. Sa fille aînée Geneviève, dans l'épanouissement de ses vingt ans, réclame comme un honneur de participer à l'œuvre paternelle. Elle copie et distribue les documents défendus, communiqués français, articles de journaux parvenus par miracle à Lille. Elle fit plus encore. Et ici laissez-moi reproduire une page empruntée au *Matin* : c'est un hommage bien dû au journal qui a fait connaître Jacquet à la France et au monde :

Le 11 mars dernier, à la tombée du jour, trois avions anglais survolent Lille, et en dépit de la furieuse canonnade dirigée contre eux, laissent choir des bombes sur le poste de T. S. F. dressé par les Allemands à la pointe de l'église Saint-Martin d'Esquermes.

Deux des avions purent, indemnes, regagner leurs lignes. Le troisième, soit accident, soit qu'il fût atteint dans ses œuvres vives, dut atterrir à la Croix-de-Pierre-de-Wattignies, aux portes mêmes de Lille.

En trombe, des automitrailleuses se ruent vers le point de chute. On y trouve l'appareil en flammes ; mais du pilote point de traces. On fouille toutes les maisons avoisinantes. Un bataillon déployé en éclaireur bat les buissons, explore les fossés à plusieurs kilomètres à la ronde. L'aviateur a disparu.

Pendant huit jours, rondes et patrouilles se multiplient. Espions et soldats rentrent bredouille.

Von Henrich est hors de lui. Qu'un ennemi — qui pis est, un Anglais ! — tombé du ciel, à pic, entre ses griffes, ait pu lui échapper, lui semble un comble.

Le 17 mars, une semaine après l'aventure, l'affiche qui suit est apposée sur tous les murs de Lille :

A V I S

DEUX AVIATEURS ANGLAIS

descendus le 11 mars dans le faubourg sud des postes ont pu jusqu'à présent se tenir cachés.

La personne qui cachera ou qui aidera à cacher les aviateurs sera condamnée à la peine de mort et fusillée, et quiconque pourra nous donner des renseignements recevra une récompense en proportion des indications qui nous seront fournies.

Signalement : taille 1^m70 environ, paletot de cuir noir, pas d'armes ni autres effets d'équipement.

LE GOUVERNEUR.

Soit inexpérience, soit qu'elle fût insuffisamment rétribuée, von Henrich était à coup sûr fort mal renseigné par sa police. C'est à tort qu'on l'avait persuadé que l'appareil portait un observateur et un pilote. L'aviateur anglais était seul à bord. Et la taille du lieutenant Mapplebeck — c'était son nom — dépassait sensiblement le métrage que lui attribuait ce tout bienveillant et approximatif signalement.

Descendu à cinq heures et demie à la Croix-de-Pierre, à onze heures du soir le lieutenant Mapplebeck achevait tranquillement de souper et sirotait une tasse de thé au coin du feu chez M. Jacquet. En quelques heures, ce dernier était parvenu à savoir où s'était réfugié l'aviateur, et en grand mystère était allé le cueillir dans sa cachette de fortune pour l'amener à son foyer.

Toute une quinzaine, le lieutenant Mapplebeck demeura l'hôte choyé et discrètement fêté de la famille. »

J'ajoute un détail de ménage qui vous fera voir avec quelle facilité les choses se passent dans cette maison : pour héberger le jeune Anglais, on lui dresse un lit dans le salon. Voilà des gens qui savent être héroïques avec simplicité !

« Pendant ce temps, le courtier en vins, aidé de ses amis préparait son évasion. Elle s'accomplit sans encombre le 28 mars. Sylvère Verhulst, le rusé colporteur, l'accompagna jusqu'à la frontière, et Mlle Jacquet se fit un devoir, intrépidement, d'être son guide pendant une partie du voyage.

— Je vous dois une visite de politesse, avait dit en souriant le jeune Anglais en prenant congé de ses hôtes. Nous ne tarderons pas à nous revoir...

Et fidèle à sa promesse, moins d'un mois plus tard, le 22 avril, à dix heures du matin, un avion aux couleurs anglaises, hardiment déployées, venait planer au-dessus de Lille et survoler fièrement la place de la République. Le pilote, avant de s'éloigner, laissa tomber trois grandes banderoles sur lesquelles on pouvait lire les lignes que voici :

22 Avril 1915.

*A Monsieur le Commandant
des forces allemandes*

de LILLE.

Le Lieutenant MAPPLEBECK présente ses respects au Commandant des forces allemandes de LILLE et a le regret de n'avoir pu faire sa connaissance pendant son doux séjour passé près de lui.

Signé : L. MAPPLEBECK.

Le commandant des forces allemandes faillit s'étrangler de rage.

Or, pendant un mois, le même avion, aisément reconnaissable, vint tous les soirs à cinq heures et tous les matins à quatre heures planer au-dessus de la même place, laissant tomber chaque fois les trois mêmes banderoles, sur lesquelles étaient inscrites les mêmes condoléances. Il tournait trois fois au-dessus de la place de la République, et quand il avait fait ses trois petits tours, sans plus de façon, il s'en allait...

Le lieutenant Mapplebeck s'est accidentellement tué au cours d'un vol d'expériences, en Angleterre, le 24 août dernier. »

Que l'autorité allemande ait eu l'œil sur ce courtier en vins, on n'en peut douter. Deux fois il fut arrêté, puis relâché. Mais la seconde fois, il était accusé, avec les deux députés Delory et Ghesquière, d'avoir fomenté une grève dans les usines réquisitionnées par les Allemands pour des usages militaires : il ne fut remis en liberté que pour être inscrit sur la liste des otages.

C'est quelques jours après qu'il fut trahi : ne cherchons pas à en dire plus que Jacquet lui-même. Mais le fait, si humiliant qu'il soit, ne semble pas douteux. En un clin d'œil, le 10 juillet au matin, le commissaire militaire et les soldats envahissent le domicile de Jacquet, procèdent à une perquisition comme les Allemands savent les faire, et emmènent séparément le père et la fille. Celle-ci, à force de sang-froid, de fermeté dans ses réponses, embarrasse les policiers eux-mêmes qui la renvoient chez elle, tandis que Jacquet et ses complices, arrêtés presque en même temps par suite de la même dénonciation, sont incarcérés à Anvers. Ils y restent un mois au secret. Puis on les ramène à la citadelle de Lille et on instruit leur procès. Le 16 septembre, les quatre prévenus sont avertis qu'ils passeront le lendemain devant le conseil de guerre.

Le peu que nous savons de la séance, nous le devons à Mlle Geneviève, qui y fut citée comme témoin à charge et obligée d'assister à toute l'audience. Il semble bien que, malgré toutes les recherches, les Allemands n'ont pu obtenir d'aucun Lillois les indiscretions et les aveux qu'ils attendaient. Ils n'en avaient d'ailleurs pas besoin pour condamner des accusés qui ne niaient rien.

Jacquet — il n'y a que les esprits droits et les cœurs simples pour trouver de ces inspirations, — invité à parler, se borne à ces quelques mots prononcés d'une voix haute, avec un accent de calme et de sérénité :

« J'ai agi selon la loi de ma conscience, dans la plénitude de mes droits et de mon devoir de citoyen français. Je ne regrette rien de ce que j'ai fait, et je ne crains pas la mort. Je ne demande qu'une grâce : que la vie de mes compagnons soit épargnée. »

Mais, à leur tour, Sylvère, Maertens et Deconynck se lèvent et d'une même voix revendiquent leur large part de responsabilité :

« Nous avons accompli les mêmes tâches. Nous avons le droit à la même récompense : celle de mourir ensemble... »

Une quadruple condamnation à mort est la réponse du conseil de guerre. Le jugement porte que les coupables seront passés par les armes dans les fossés de la citadelle.

La sentence est rendue le 18 septembre à 8 heures du soir. Le lendemain, Mme et Mlle Jacquet voient l'ober-lieutenant avocat Meyer qui, au dire de Jacquet, a plaidé sa cause avec une éloquence émue. Il leur conseille d'aller trouver le gouverneur, de solliciter un recours en grâce. Le gouverneur, exactement

comme dans le cas de miss Cavell, soutient que l'empereur lui-même n'a pas à intervenir : mais il se pique de « chevalerie », c'est son mot, et il peint toute la kultur allemande : il transmettra la demande en grâce, mais sans retarder pour cela l'exécution !

C'est seulement le surlendemain 21 septembre, à 3 heures de l'après-midi, qu'un commissaire militaire, accompagné du commandant de la citadelle, vient donner connaissance aux quatre condamnés de l'arrêt de mort. Il sera exécuté le lendemain à 6 heures du matin dans les fossés de la citadelle.

A partir de ce moment, Jacquet ne pense plus qu'aux siens. Le citoyen a fini sa tâche, il ne reste plus que le père de famille. Et celui-ci peut maintenant donner libre cours à sa tendresse.

La seule faveur qu'il sollicite est d'être autorisé à voir ses enfants. On la lui accorde, à condition que ce soit pour quelques instants, et, détail bien allemand, en présence d'un officier, d'un sergent et de deux soldats.

Grâce à ces longues heures qui le séparent du supplice, il nous est donné, spectacle bien rare, de pouvoir lire à fond dans l'âme d'un homme qui va mourir et qui livre aux siens ses plus intimes pensées. Les trois lettres écrites par Jacquet dans cette soirée et dans cette nuit sont pour la famille un titre de noblesse à jamais sacré. Soyez pourtant remerciée, Madame, au nom de toutes les mères françaises, pour avoir consenti à nous livrer quelques lignes de cet incomparable testament. Sans effleurer l'intimité du foyer et sans froisser des délicatesses auxquelles nous ne voulons toucher qu'avec la plus pieuse réserve, laissez-nous vous dire qu'il est bon pour l'âme humaine, pour l'âme française en particulier, d'as-

sister à ces dernières heures d'un héros. Quelle leçon de simplicité, de modestie ! Quelle absence totale de pose et de déclamation ! La grandeur morale est d'autant plus belle quand elle s'ignore. La foi à l'idéal qui va s'affirmer par la mort n'a besoin ni de phrases ni de gestes.

Cet homme qui n'a pas eu un instant de défaillance, qui dans l'action a été jusqu'au bout du danger, du devoir et du sacrifice, à ce dernier moment il ne peut pas se défendre de mouvements de tendresse qui nous le font aimer plus encore.

Il commence sa lettre avec l'intention de relever le courage des siens, et il leur donne des raisons d'espoir et de consolation. Homme pratique, il songe à ce que l'Angleterre devra à la famille qui a sauvé son jeune aviateur. Mais tout à coup il s'interrompt :

« Pauvre femme, pauvres enfants, tous modèles d'amour, de dévouement, d'affection dont vous m'aurez donné des preuves jusqu'à la dernière minute ! Faut-il que je vous quitte quand vous auriez encore tant besoin de moi !

Toi, ma brave compagne, ma femme dévouée, qui m'as toujours pardonné mes emportements, je vais t'abandonner avec une charge de cinq enfants dont aucun n'est casé. Mais la nation sera là, les amis aussi et tu pourras dire que ton mari est mort face à l'ennemi ».

Puis, c'est le tour de chacun de ses enfants : conseils, tendresses, souvenirs, et un mot de son cœur de père pour chacun, pour chacune.

Il revient au souci des dernières recommandations :

« Funérailles civiles très simples, mes amis B... et D... te communiqueront mes dernières volontés que je te prie de vouloir bien faire respecter. »

Et puis, souvenir filial :

« Tu iras à Compiègne, porter avec Geneviève et les enfants

mes derniers baisers à ma mère chérie. Dis-lui que je suis mort sans forfanterie en brave, et que je n'aurai pas terni le nom de Jacquet si bien porté par mon père bien-aimé. »

Et là encore, il suit le flot de la pensée :

« Et ma chère Thérèse, pauvre enfant, elle n'a pas de chance, ses études sont interrompues. Elle perd son père juste au moment où il aurait pu lui être si utile. Mais cela ne fait rien, ma chérie : quand tu diras ton nom, cela te servira partout. Je l'espère du moins. »

Et il passe aux petites sœurs. Et pour toutes il invente une règle de morale pratique :

« Quand vous penserez que vous allez faire quelque chose que je n'approuverais pas si j'étais là, relisez mes lettres, relisez celle-ci. Et inspirez-vous de mes derniers conseils : vous les respecterez par amour et en souvenir de moi. »

Ne pensez-vous pas qu'à ceux mêmes qui doutent de l'efficacité de la morale laïque, celle de Jacquet ne paraîtra pas sans quelque valeur ?

Même ton, même mélange de noblesse et de familiarité dans les deux lettres de la nuit ; car il veut passer la nuit avec ses chéris, à qui il sait si bien parler de tout ; mêmes détails de ménage, les petits cadeaux de souvenir qu'il destine à chacun, la revue complète de tous les noms de parents, d'amis, de camarades ; une admirable page de fermes conseils et de directions morales à son fils, se résumant en ce précepte stoïque : « Tu devras penser que tu remplaces ton père. Tu travailleras, et tu ne penseras à toi qu'après avoir assuré le sort de ta mère et de tes sœurs ».

Et comme pour rendre encore plus émouvant le caractère de ces lettres où l'émotion se cache, on y trouve un don merveilleux, dont ses compagnons

de captivité parlent sans cesse, la gaieté, le mot pour rire, la plaisanterie de famille comme au coin du feu :

« Pour la grâce, le gouverneur ne veut pas attendre la décision de l'empereur, mais cela ne fait rien : on ne meurt qu'une fois, et comme dit le Marseillais, cette fois-ci faudra bien qu'on la compte. Je te garantis que nous mourrons en braves, nous n'aurons pas les yeux bandés et serons fusillés ensemble debout. »

Il y a d'autres traits semblables : en les lisant on commence par sourire et à la réflexion on admire qu'un homme à trois heures de la mort ait cette liberté d'esprit.

C'était la veille de l'anniversaire de sa naissance, une fête de famille autrefois. Il y pense : « Je vais avoir, dit-il, un bel anniversaire demain. C'est un guignon : dans ma famille on ne dépasse jamais la cinquantaine. Ne fais pas comme moi, ma bonne femme chérie, vis pour tes enfants », etc.

Il raconte leur soirée, leur dernier repas, leurs entretiens pleins de bonne humeur, les adieux aux codétenus.

Et comme il n'oublie rien : « la clef de la valise est dans la pochette, ma lampe électrique sera donnée à un tel », et dix autres riens. Avec ce mot final : « Et que tout cela soit bien rangé et ne soit pas dispersé. »

Le matin approche. Il écrit encore :

« Voici l'heure fatale, nous allons mourir en braves, les Allemands tremblent de peur, nous avons vu des soldats pleurer.

Au revoir mes chéries, je vous donne une dernière fois à chacune et à mon cher Léon un gros, aimant, amoureux baiser.

Adieu, adieu mes belles enfants.

Adieu ma chère Jeanne, adieu.

E. JACQUET. »



EUGÈNE JACQUET

Secrétaire Général de la Fédération du Nord
de la Ligue des Droits de l'Homme

1869-1915



Et il a encore le temps de crayonner sur une dernière page :

« Cinq heures et demie du matin. Nous sommes prêts. Nos exécuteurs vont arriver. Au revoir. »

Et, au départ, il écrit au revers d'une photographie de ses enfants ces derniers mots :

CITADELLE DE LILLE

22 septembre 1915.

*Ma bien chère femme,
Mes très chères enfants,
Au moment de partir pour le poteau d'exécution, j'embrasse une dernière et suprême fois votre image adorée.
Mon dernier baiser déposé du fond de mon cœur pour vous. Adieu !
Vive la France !*

E. JACQUET.

Comment ils sont morts tous les quatre, nous le savons par l'ordre du jour du général Joffre qui parle ainsi de Jacquet : *il est mort en héros, les mains libres, sans bandeau, en criant : vive la France, vive la République.*

Nous le savons par la lettre de l'avocat allemand à Mme Jacquet :

Lille, 22 septembre 1915.

Madame,

Je regrette beaucoup qu'il n'était pas possible d'implorer la grâce de l'empereur, parce que le gouverneur a décidé que l'exécution ne devait pas être différée.

Avec cette décision du gouverneur formellement inattaquable, tout était perdu pour votre mari et ses compagnons.

J'étais présent à l'exécution du jugement. Peut-être ça peut consoler vous et vos pauvres enfants en quelque part quand je vous communique que les quatre condamnés sont morts en héros, surtout

voire mari. Il est tombé et mort avec le cri : « Vive la République ! » fortifié avec la sincère conviction qu'il était un martyr de son patriotisme.

Tous les présents, officiers et soldats, étaient unanimes dans l'admiration de la bravoure des quatre condamnés.

Le corps de votre mari est mis dans un cercueil et enterré provisoirement dans la citadelle.

Après quelque temps on vous donnera le droit de l'enterrer où vous voudrez.

Permettez-moi, Madame, l'expression de ma condoléance sincère.

MEYER,

docteur en droit, avocat, oberleutnant.

Le *Matin* ajoute : « C'est peut-être la première fois, depuis bientôt deux ans de guerre, que la noblesse d'âme française arrache à nos ennemis un aveu aussi net, et que leur raideur s'incline devant l'héroïsme des nôtres. Retenons cet hommage dont, sinon la qualité, la rareté du moins fait le prix. »

Et maintenant, il nous reste à conclure :

Pourquoi la Ligue a-t-elle pris l'initiative de cette réunion ?

D'abord, n'est-ce pas un devoir, dans chaque famille, d'honorer ses morts ? Cela ne veut pas dire que l'on songe à les mettre à part en une sorte de culte égoïste. Ce serait bien mal comprendre leur vie et leur mort que de vouloir isoler, sous prétexte d'honneur, ceux qui ont mis leur honneur à vivre et à mourir ensemble, n'ayant qu'une âme : l'âme de la France. Relisons pieusement la page qui nous est chère dans le *Livre d'Or*, mais ne la séparons pas des autres. Impie, qui, pour mieux garder la page, déchirerait le Livre.

Nous avons une autre raison.

Il nous plaît de montrer à l'œuvre, à côté des croyants de toutes les religions, un croyant à la religion du Bien tout court.

Hier, nous rendions hommage à la chrétienne miss Cavell. Il est juste que nous en fassions autant pour le libre-penseur Jacquet. Ou plutôt, et mieux encore, le tragique épisode de Lille nous montre en raccourci ce qui s'est reproduit en grand dans tous les rangs de l'armée française. Dans ce petit groupe de braves étroitement unis jusque dans la mort, il s'en trouve un qui demande un prêtre, les autres non. Et cette différence même ne les sépare pas. Nul n'a songé à cacher sa conviction, pas plus qu'à juger celle des autres.

Jacquet dit simplement à sa femme que l'un des quatre a demandé un prêtre. Il ajoute : « le curé ne vient pas pour nous. Dis-le bien aux amis, nous trois nous voulons mourir en laïques, athées convaincus. Dis-le bien à tous. »

Athées ? Est-ce que cela ne vous rappelle pas le mot de cet homme d'église : « Il y a des athées qui feraient croire en Dieu », et il ajoutait : « comme il y a des dévots qui en feraient douter ».

Pour moi, je salue dans la réunion de ces hommes divers par ailleurs, semblables par l'héroïsme, l'image même de cette « Union Sacrée » qui s'affirme dans la prison comme dans les tranchées, devant le peloton d'exécution aussi bien que face à l'ennemi. Forme nouvelle et supérieure de la conscience humaine, spectacle moral d'une extraordinaire beauté et que cette guerre nous a rendu familier. Voulez-vous vous en faire une idée ? Voulez-vous le voir tel qu'il fut à Lille, comme partout ? Ce n'est pas moi qui vous le peindrai. J'aime mieux en emprunter la description à une lettre parue hier, et qui semble d'au-

tant mieux faite pour cette réunion qu'elle est signée d'un député du Nord.

En voici quelques lignes :

« Jamais guerre n'a mêlé les hommes comme celle-ci, jamais guerre n'a jeté à l'avant, côte à côte, sous l'obsession du même péril, dans l'accomplissement du même devoir, pendant des mois et des années, toutes les conditions, toutes les convictions, toutes les opinions, toutes les religions !.....

Que leur restera-t-il de cette grande mêlée ?

Une chose, du moins, poursuit l'auteur, survivra certainement dans l'âme de tous. Ils croiront à la bonne foi des uns et des autres. Ils auront appris, durant ces longs jours d'épreuve — non pas la tolérance, non pas la neutralité — mots qui n'ont pas de chance de succès en France, et qui ne doivent pas en avoir. On tolère un mal qu'on ne peut pas éviter ; on est neutre quand on n'a pas le courage de prendre parti.....

Ils auront appris, nos soldats, non pas, je le répète, la tolérance ou la neutralité, mais, ce qui est tout autre chose — le respect — le respect des convictions et des pratiques d'autrui. Et une augmentation de respect est forcément une augmentation de religion.

Ils auront vu des manifestations rituelles très variées, et très sincères, et partant d'un bon fonds, et dominant la vie, et la dirigeant vers l'idéal.

Ils auront vu des protestants d'une incontestable gravité chrétienne, des incrédules apparents, pour qui la Déclaration des Droits de l'Homme — fleur du plus pur Evangile — est une sorte de Credo —, des superstitieux qui à travers des rites bizarres poursuivent le mystère et trouvent le divin.

Ils auront vu des prêtres catholiques ouvrir leurs Eglises à des anglicans pour qu'ils n'aient pas à célébrer leur office les pieds dans l'eau d'une prairie. L'Eglise est l'hôtellerie du Bon Samaritain.

Ils sauront que tout ce qui est de bonne foi est un échelon pour l'ascension des âmes, et que là est le point de départ de toute honnêteté, de toute moralité, donc de toute religion. Et

ils reviendront chez eux, disposés à respecter ce qui émane de la conscience.....

Leur religion sera telle que le Christ a voulu qu'elle soit, quand il a dit : « Le temps est venu où il ne faut pas aller ici ou là pour adorer, mais où l'on adore vraiment bien quand on adore en esprit et en vérité ».....

Il y avait deux Belgique : la libérale et la catholique. Il n'y en a plus qu'une. La bonne volonté dans le sacrifice les a confondues. Est-ce à dire que les catholiques s'en sont diminués ? Pas le moins du monde. Ils sont moins cléricaux ; ils sont plus chrétiens. Moins de politique, plus de religion : les voilà plus grands. Il y avait deux jeunesses en France : la jeunesse des écoles publiques et celle des écoles privées. Il n'y en a plus qu'une : celle qui meurt en chantant, celle qui vivra en se dévouant. Une bonne volonté commune a fait la paix.

Je la salue et ne forme qu'un vœu : qu'elle soit durable ! »

Cette lettre est signée d'un député du Nord, du maire d'Hazebrouck : de l'abbé Lemire. Et la lire ici, n'était-ce pas le plus bel hommage que nous pouvions rendre à la mémoire de Jacquet ?

Ajoutons enfin que la conclusion de cette lettre nous mène à la dernière et profonde raison de notre présence ici.

Nous venons saluer un exemple de plus de la grande idée française : il n'y a pas deux héroïsmes : l'un, militaire ; l'autre, civil.

Ce qui fait que la France est la France et ce qui fait qu'elle vaincra, c'est que nos soldats ont une âme de citoyen, et nos citoyens une âme de soldat.

L'heure et le lieu, les formes, les circonstances du dévouement varieront, mais il n'y a qu'un dévouement. Et il n'est ni l'élan aveugle, ni le reflexe instinctif. Il est, par-dessus tout cela, la claire vue d'un idéal, la notion lumineuse d'un but qui vaut le sacrifice.

Nous savons pourquoi nous nous battons. Et

nous pouvons le dire, nous, sans ambages, tandis que l'Allemagne, quand elle entreprend de justifier ses prétentions monstrueuses à l'hégémonie universelle, est obligée de recourir à un mysticisme extravagant : il faut qu'elle se donne comme le peuple élu tout exprès pour organiser l'humanité à la prussienne.

Nous, du moins, il nous est facile d'exposer tout haut toutes nos ambitions. Nous voulons la liberté pour tous, hommes et peuples, petits et grands, parce qu'ainsi le veut le droit naturel dicté par la raison. Et nous versons notre sang non pour devenir les maîtres du monde, mais pour aider le monde à n'avoir pas de maîtres.

Idéalisme et chimère, s'écrient les savants de Berlin. Mais le monde en juge autrement ; et quand il voit cette chimère transfigurer tout un peuple jusqu'à le faire vivre en plein sublime, quand il voit cet idéalisme faire le tour du monde et rallier après un siècle au drapeau de la Révolution française les drapeaux de tant de monarchies converties enfin aux droits de l'homme et au droit des peuples, le monde se prend à réfléchir, il se demande de quel côté est la vraie force et la vraie grandeur, il s'aperçoit qu'il ne peut pas se passer de la France.

Voilà comment, si humble que soit leur rôle, les quatre fusillés de la citadelle de Lille vont rejoindre l'immortelle phalange des héros qui, devant Verdun, à cette heure même, gagnent la cause de la France devant l'humanité.

~~~~~

## Discours de M. Lebas.

Le maire de Roubaix, récemment rapatrié avec MM. Jacomet et Werquin, a vécu de nombreux mois parmi nos malheureux compatriotes restés sous la botte allemande.

Leur situation est terrible. M. Lebas, avec une prudence que chacun comprend, expose le régime prussien dans les pays envahis (réquisition des usines, de toutes les matières premières, de la plus grande partie des vivres). On devine le problème angoissant qui se posa aux administrations municipales pour le ravitaillement des populations. Problème qui ne fut résolu en partie que grâce au Comité hispano-américain, dont l'œuvre est admirable, à un Comité hollandais et à une certaine tolérance apportée par l'autorité allemande après d'énergiques protestations des municipalités françaises.

Pour indiquer les souffrances endurées par nos compatriotes des pays envahis, M. Lebas cite quelques chiffres. A Roubaix, il n'y a plus de bière, ni de vin; on n'y boit que de l'eau. La minime quantité de lait qu'on peut se procurer est réservée aux petits enfants et aux vieillards. La viande et le lard sont rares : on les paie 10 à 12 francs le kilo. Le beurre se vend 23 francs le kilo, le sucre 2 fr. 50, le fromage 8 francs. Les œufs coûtent 0 fr. 50 la pièce, les pommes de terre 65 francs les 100 kilos.

Naturellement, les municipalités doivent distribuer des secours considérables. Celle de Roubaix distribuait, dans les premières semaines de l'invasion, de 120 à 130.000 francs par semaine aux chômeurs. Maintenant, c'est bien pire !

Malgré les souffrances endurées, malgré la propagande de démoralisation tentée par la *Gazette des Ardennes*, journal que les Allemands rédigent en français, la population ne se décourage pas. Elle ne cesse d'espérer en la victoire des Alliés. Lorsque les vitres tremblent au fracas des obus, nos compatriotes ressentent comme de la joie dans l'espoir de la libération prochaine.

Cette confiance se manifeste par une attitude de résistance à outrance. L'ennemi se venge en prenant des otages : M. Jacomet, procureur général de Douai; M. Trépont, préfet du Nord; le maire de Saint-André, ont été, comme lui-même, emmenés,



en captivité. Malgré tout, la résistance continue. L'ennemi réquisitionne les usines, et veut obliger les ouvriers à travailler pour eux : les ouvriers ne se présentent pas.

Les populations des régions envahies sont dignes des héros qui, tels Jacquet et ses trois amis, sont morts pour la Patrie !

### **Discours de M. Werquin.**

Remplaçant M. Ch. Debierre, sénateur du Nord, M. Ed. Werquin parle ensuite au nom du Comité des réfugiés du Nord.

Il a assisté au bombardement de Lille, à l'incendie qui a dévoré une partie de la ville. Il évoque le spectacle affreux des femmes, des enfants, fuyant dans la nuit les maisons en feu. Il a éprouvé le serrement de cœur ressenti par tous nos compatriotes lillois à la vue des soldats prussiens défilant au pas de parade ou quand ils entendent les cloches de leurs églises sonner les « victoires » ennemies. Mais il a connu aussi la joie d'entendre le canon allié.

Avant son départ pour les camps de prisonniers d'Allemagne, il a vu Jacquet passer dans les rues de Lille, encadré par les soldats du kaiser. Aussi loin qu'il a pu, il l'a suivi, ne se doutant pas qu'hélas ! il ne le reverrait plus. En termes émouvants, il décrit quelle nature loyale, généreuse, décidée : tous les sacrifices, était Jacquet et quel ascendant, grâce à sa bravoure tranquille, il avait sur ceux qui collaborèrent avec lui dans l'œuvre héroïque qui les conduisit à la mort.

### **Discours de M. J.-B. Morin.**

M. J.-B. Morin, député du Cher, est délégué par le Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

Il a connu Jacquet. Dans la fermeté de ses convictions, Jacquet, dit-il, était l'homme le plus respectueux des convictions des autres. Quand il adhérait à une œuvre, il s'y donnait tout entier. Sa mort prouve qu'il ne reculait pas devant les conséquences extrêmes du dévouement aux causes qu'il embrassait.

On a dit tout à l'heure qu'avant de tomber sous les balles



ennemies, il avait prononcé une parole de pardon. Eh bien ! qu'il nous excuse : nous avons des comptes terribles à régler avec ses bourreaux. Je suis de ceux qui croient encore que l'avenir de l'humanité est dans les œuvres de paix. C'est justement pourquoi j'estime (je ne parle ici qu'en mon nom personnel) qu'il faudra faire payer chèrement aux auteurs de la guerre atroce le sang qu'ils ont fait couler à flots. Nous ne pourrions faire la paix avec une nation qui a déchiré les traités que quand, par un acte politique, attendu de nous, ils se seront montrés dignes de l'indépendance, en reniant et en chassant leurs maîtres actuels.

## Discours de M. Jacomet

MESDAMES, CITOYENS,

Qu'ajouterais-je aux paroles éloquentes et si émouvantes que vous venez d'entendre?.....

Dans cette grande assemblée, tous nos cerveaux pensent, tous nos cœurs sentent de la même façon ; et il m'aurait suffi, confondu dans la masse, d'être une simple unité éparsée, mais vibrant fortement dans le concert de profonde admiration qui s'élève de toutes parts vers celui dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire dans une magnifique apothéose.

Pourtant, je ne puis oublier que j'exerce une haute magistrature dans la région du Nord, encore souillée par la présence de l'envahisseur.

Après le geste violent qui m'a chassé de mon siège et jeté, pendant onze mois, dans les prisons allemandes, je suis et je reste le Procureur général de ce ressort où Jacquet, en sacrifiant sa vie pour son pays, nous a donné, en face de l'ennemi, le réconfortant exemple de toutes les vertus civiques et du patriotisme le plus pur, — du patriotisme poussé jusqu'aux dernières limites de l'héroïsme.

Ce sont ces grandes choses que je devais, à mon tour, exalter devant vous.

En dehors des champs de bataille où nos soldats augmentent, chaque jour, le patrimoine séculaire de la gloire nationale, il y a de bons citoyens qui, sous la poussée brusque des événements et entraînés, en quelque sorte, par eux, trouvent rapidement une belle mort. Une minute suffit parfois à les ériger au rang des héros et la cité reconnaissante incline respectueusement ses palmes d'or sur leurs tombes fleuries.

Jacquet a fait mieux encore : ce qui caractérise, ce qui élève, ce qui agrandit le rôle sublime joué par lui, c'est que, dès les premiers temps de l'invasion allemande et pendant plusieurs mois, il a vu froidement son devoir, il a conçu et exécuté méthodiquement son plan d'action pour aider, assister, reconforter et, souvent, arracher aux pires brutalités ses malheureux concitoyens qui ont connu, comme nous, les angoissantes épreuves de l'occupation. Puis, à certaines heures tragiques, il a, en employant ses meilleurs efforts et avec une superbe audace, conservé aux armées de la République ou de nos alliés des soldats, des officiers, des aviateurs que la fatalité du sort aurait irrémédiablement livrés à l'ennemi.

Et tout cela, il l'a fait simplement, tout naturellement, parce qu'il était imbu de cette saine morale et de cette haute philosophie qui lui montrait le devoir à travers les liens de la solidarité sociale poussée jusqu'au sacrifice suprême ; — n'est-ce pas là la plus solide armature de la Patrie ?

Enfin il a accompli son devoir quels qu'en fussent les risques, car il savait que, chaque jour et à tout instant, sa vie était exposée aux plus grands dan-

gers. Il ne se dissimulait pas que son dernier acte de bravoure pourrait n'être séparé du poteau d'exécution que par les courtes et irritantes formalités d'un jugement rendu par des hommes sans pitié et dont il connaissait d'avance le terrible dispositif.

C'est soutenu par d'aussi nobles sentiments que Jacquet est tombé le 22 septembre 1915, à la manière des héros, sous les balles allemandes, à côté de trois courageux camarades, qui ont éprouvé le même sort, comme ils partagent aujourd'hui la même gloire.

Comment s'étonner, dans ces conditions, du calme stoïque et de la mâle dignité avec laquelle Jacquet a envisagé et subi la mort ? Il a su si bien mourir, qu'il a forcé le respect et l'admiration de nos ennemis eux-mêmes.

Je ne sais rien de plus émouvant que les lettres écrites de sa prison la veille et jusqu'à la dernière heure qui a précédé l'exécution de la sentence capitale.

Sa grande âme et son cœur généreux nous apparaissent dans toute la transparence d'un pur cristal. Ils se reflètent puissamment dans ces lignes qui sont le véritable testament d'un héros.

Il pense à la France, à ses amis, aux idées qui leur sont chères. C'est pour elles que, toujours debout sur la brèche, il a combattu jusqu'à la fin de sa vie.

Il envoie, dans des termes touchants, le dernier baiser filial à sa vieille mère restée seule à Compiègne et qu'il ne reverra plus. Pauvre mère, mais aussi bienheureuse mère, pourrait-on dire, car n'a-t-il pas mis sur ses cheveux blancs un de ces radieux effets de lumière dans lesquels excellent les bons peintres et qui sont aussi sur la palette des héros ?

Il adresse, avec une tendresse infinie, ses suprêmes



recommandations à sa vaillante femme, à ses enfants adorés, à Léon, à Thérèse et surtout à leur grande sœur aînée Geneviève, cette admirable Geneviève qui est deux fois sa fille et par les liens du sang et par une complète adaptation morale au caractère, à l'esprit, à toutes les convictions d'un tel père, dont les traditions ne seront jamais perdues parmi les siens, quelque lourd qu'en soit l'héritage.

La Nation n'oubliera pas la dette contractée envers la famille de celui qui est mort pour elle.

L'histoire de Jacquet sera une parfaite leçon de patriotisme proposé comme exemple aux enfants de nos écoles.

Son nom restera inscrit au livre d'or de la France ; il occupera, parmi les plus belles, une des meilleures places dans les annales de la vieille cité Lilloise ; et, lorsqu'au lendemain de la victoire définitive, nous dresserons la longue liste de nos martyrs et le riche inventaire de toutes nos gloires, l'admiration et la reconnaissance de ses concitoyens demeureront fidèles à Eugène Jacquet, dont je viens d'évoquer devant vous la grande figure. Au cours des graves événements que traverse aujourd'hui le Pays, il était bon, il était réconfortant d'y fixer ses yeux et d'y attacher son cœur. Je m'incline respectueusement, bien bas devant elle, comme on salue le drapeau qui passe.....

---

Au nom de la Section du 4<sup>e</sup> arrondissement de la Ligue, qui a organisé cette magnifique manifestation, M. Mertz adresse ses remerciements aux orateurs et aux auditeurs venus si nombreux rendre à Eugène Jacquet un hommage digne de lui.

BIBLIOTHÈQUE  
**MARGUERITE DURAND**  
VILLE  
de PARIS



Imprimerie LA PRODUCTRICE  
(Association ouvrière)

51, rue Saint-Sauveur, 51

Ⓢ PARIS Ⓢ

— Téléphone : 121-78 —



## DANS LA MÊME COLLECTION

---

### Ont paru :

- Victor BASCH..... *La Guerre de 1914 et le Droit.* 0 50  
Gabriel SÉAILLES... *L'Alsace-Lorraine : Histoire  
d'une Annexion.....* 0 50  
Th. RUYSSSEN..... *Le Problème des Nationalités* 0 50

### Pour paraître :

- Général PEROIN.... *La Guerre de 1914 et la Nation  
armée (sous presse).*  
André GOUGUENHEIM. *La Réparation des Dommages de la  
guerre dans les régions envahies (en  
préparation).*  
Charles GIDE..... *Les Conditions économiques d'une  
paix durable (en préparation).*  
Gabriel SÉAILLES... *La Pologne (en préparation).*  
X..... *La Guerre de 1914 et la Censure (en  
préparation).*  
X..... *Les Juifs de Roumanie (en prépa-  
ration).*  
X..... *Le Peuple arménien (en préparation).*

